



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 18 janvier 2019

La plateforme nationale datatourisme.gouv.fr s'enrichit de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux contenus

DATAtourisme est un dispositif piloté par la Direction générale des entreprises (DGE) du ministère de l'Économie et des Finances, en partenariat avec Tourisme & Territoires, et lauréat du Programme Investissement d'Avenir. Un an après sa mise en service, la plateforme nationale connaît de nouvelles évolutions afin de répondre au mieux aux attentes de ses utilisateurs et accroître l'exploitation en open data des données dans le secteur touristique.

La plateforme nationale www.datatourisme.gouv.fr est un dispositif de collecte, d'uniformisation et de diffusion en open data des données touristiques produites et diffusées par les acteurs institutionnels de tourisme (offices, agences départementales et comités régionaux de tourisme) mise en place conformément aux engagements pris par le ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre du Conseil Interministériel du Tourisme (CIT).

Cette plateforme, mise en service en décembre 2017, et fruit d'une collaboration entre la DGE, Tourisme & Territoires, les comités régionaux du tourisme, les offices du tourisme ainsi qu'une vaste communauté d'acteurs touristiques et d'entreprises ré-utilisatrices de données, met actuellement à disposition **près de 200 000 événements et points d'intérêt touristiques émanant de 12 régions métropolitaines.**

Plusieurs milliers d'acteurs ont déjà utilisé les données mises à disposition, afin notamment de proposer de nouveaux services numériques aux touristes durant leur séjour, principalement basés sur la géolocalisation et l'intelligence artificielle.

Afin d'optimiser l'utilisation du dispositif et d'étendre la diffusion des données touristiques en France, la plateforme www.datatourisme.gouv.fr a connu **de nouvelles évolutions** :

- **Une amélioration de la fiabilité et la qualité de la donnée disponible a été apportée.**
- **La mise en place de plusieurs outils d'aide aux utilisateurs pour faciliter la réutilisation des données :**



- **Un espace d'aide communautaire** : accessible depuis www.support.datatourisme.gouv.fr, permet aux membres de la communauté de répondre directement aux questions des utilisateurs afin de débloquer les éventuelles difficultés techniques rencontrées.
 - **Une foire aux questions (FAQ)** sur le site d'information dédié au dispositif www.datatourisme.fr/ressources/faq/, apporte des réponses précises aux questions les plus fréquemment posées par les utilisateurs de la plateforme, tant du côté des Producteurs que des Diffuseurs.
- **Des jeux de données simplifiées sont aussi disponibles** sur le portail interministériel www.data.gouv.fr, permettant à tout public de consulter librement la liste des événements et points d'intérêt disponibles sur la plateforme DATAtourisme.

Outre son enrichissement par de nouvelles fonctionnalités, la Direction générale des entreprises et le réseau Tourisme & Territoires poursuivront en 2019 le développement de la plateforme www.datatourisme.gouv.fr, notamment en enrichissant les catégories de données proposées sur la plateforme (**données relatives au commerce, à l'artisanat et aux services participant à l'amélioration de l'expérience de séjour sur leurs territoires**) et en ouvrant un chantier sur les données statistiques.

Tous ces chantiers sont conduits en lien étroit avec les territoires, la Mission Etalab de la Direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC), partenaire majeur de la démarche DATAtourisme, afin de garantir l'adéquation de cette politique nationale de diffusion de la donnée touristique avec l'évolution du cadre législatif relatif à l'ouverture des données publiques porté par le Gouvernement à plus large échelle.



Sous l'autorité du ministre de l'Economie et des Finances, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

Contacts Presse : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70

Pauline Manier - 01 79 84 31 94